

Le 3 juillet 2024

**PAR COURRIEL**

**Karine Charest**  
Directrice – Affaires corporatives et  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0305**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 3 juin 2024 et visant à obtenir :

« La présente Demande vise la période des vingt-quatre (24) derniers mois, soit du 2 juin 2022 au 2 juin 2024. (...) nous demandons la communication des documents suivants :

- Nom de toute entreprise (société par actions, société en nom collectif, organisme à but non lucratif, entreprise individuelle, etc.) ayant conclu, avec Hydro-Québec à la suite d'un processus d'appel d'offres publics, sur invitation ou de de gré à gré, un contrat d'approvisionnement en matériel et/ou services relatifs à la télématique et/ou la connectivité de matériel roulant, en particulier, les flottes de camions et automobiles exploitées par Hydro-Québec, notamment, des modules embarqués qui permettent de géolocaliser les véhicules et/ou recevoir et transmettre des données;

- Copie des contrats ainsi conclus;

- Nom de toute entreprise (société par actions, société en nom collectif, organisme à but non lucratif, entreprise individuelle, etc.) ayant soumissionné en marge d'un processus d'appel d'offres ou à la suite d'une invitation initié(s) par d'Hydro-Québec en vue d'obtenir un contrat d'approvisionnement en matériel et/ou services relatifs à la télématique et/ou la connectivité de matériel roulant, en particulier, les flottes de camions et automobiles exploitées par Hydro-Québec, notamment, des modules embarqués qui permettent de géolocaliser les véhicules et/ou recevoir et transmettre des données;

- Copie des documents, appels d'offres et/ou des devis transmis, en marge d'une invitation, aux soumissionnaires potentiels;

- Copie des soumissions ou offres de produits/services ainsi reçues par Hydro-Québec;»

(Transcription intégrale)

Après analyse, nous comprenons que vous recherchez les documents en lien avec l'appel au marché intitulé « Provincial - Services d'installation de dispositifs de télémétrie véhiculaire destinés aux véhicules d'Hydro-Québec » portant le numéro AM006229 et correspondant à la

référence 1744981 sur le site web du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://seao.gouv.qc.ca/>).

Nous vous informons qu'Hydro-Québec a reçu les propositions de cinq soumissionnaires dans le cadre de cet appel au marché, desquels un contrat cadre a été conclu avec chacun d'eux. Les lots identifiés ont chacun été octroyés à plus d'un attributaire. Le prix moyen et le nombre d'attributaires par lot se répartit comme suit :

Lot	Prix moyen par lot	Nombre d'attributaires
LOT 01 - ROUYN-NORANDA	251 384,23 \$	3
LOT 02 - GASPÉ	78 461,91 \$	3
LOT 03 - CÔTE-NORD	369 683,62 \$	3
LOT 04 - SEPT-ÎLES	201 509,23 \$	3
LOT 05 - RIMOUSKI	164 569,91 \$	3
LOT 06 - CARLETON	78 992,25 \$	3
LOT 07 - CHICOUTIMI	239 786,90 \$	3
LOT 08 - CAPITALE-NATIONALE / CHAUDIÈRE-APPALACHES / CENTRE-DU-QUÉBEC / MAURICIE	1 038 667,44 \$	4
LOT 09 - MONTRÉAL / LAVAL / LAURENTIDES / LANAUDIÈRE / OUTAOUAIS	1 045 509,91 \$	5
LOT 10 - MONTÉRÉGIE-ESTRIE	566 480,50 \$	3
LOT 11 - BAIE-JAMES / RÉSEAUX AUTONOMES	584 939,88 \$	2
<b>Total</b>	<b>4 619 985,78 \$</b>	

Vous trouverez ci-joint copie des documents visés par votre demande. Notez toutefois que certains documents ont été retirés, notamment les copies de soumissions, et certains renseignements ont été caviardés dans les contrats cadres mentionnés. En effet, après analyse, nous constatons qu'il s'agit de renseignements de nature commerciale appartenant à Hydro-Québec ou fournis par des tiers qui sont habituellement traités de manière confidentielle dont la divulgation risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme et de nuire de façon substantielle à notre compétitivité et à celle des soumissionnaires. À cet égard, nous invoquons en conséquence les articles 21 à 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Isabelle Morier pour Karine Charest

p. j.